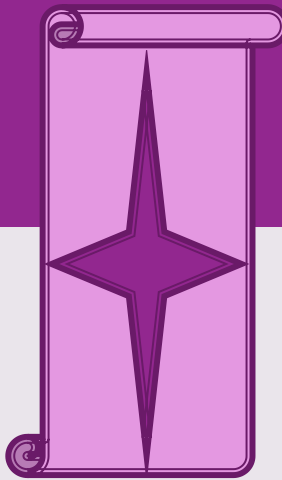


LA LIBERTÉ A-T-ELLE BESOIN DE JUSTICE ?

Café-philos Bouliac 21 décembre 2018



Eugene Delacroix : La Liberté guidant le peuple



SOMMAIRE

Définitions : la **liberté** / la **justice** au sens philosophique

Intrication liberté/justice

Enjeux

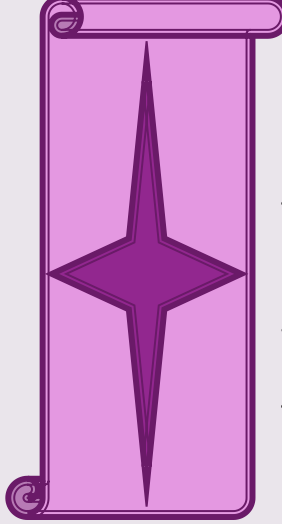
Quelques citations

Conclusion

La liberté : un concept récent philosophiquement !

- Etymologie : liber, libre (latin)
- Les « philosophes modernes » en parlent : **Kierkegaard, puis Heidegger et Sartre...**
- la liberté peut être définie de manière positive comme **l'autonomie d'une personne douée de raison**. La liberté est la possibilité de pouvoir agir selon sa propre volonté dans le cadre d'un système politique ou social, dans la mesure où l'on ne porte pas atteinte aux droits des autres et à la sécurité publique. Elle se définit, négativement, comme **l'absence de contrainte...**





DIFFÉRENTES FORMES DE LIBERTÉ

Liberté naturelle : en vertu du droit naturel.

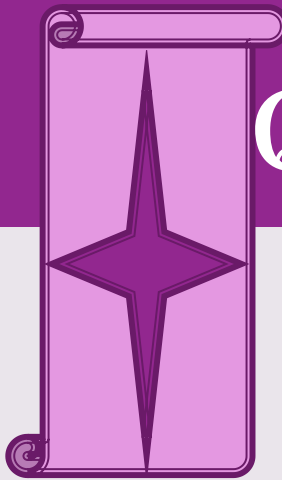
Liberté civile : en respectant les lois.

Liberté politique : pouvoir exercer une activité politique, adhérer à un parti, militer, élire des représentants...

Liberté individuelle : droit de chacun d'agir librement sans encourir de mesures arbitraires (emprisonnement, astreinte à résidence, interdiction de se déplacer, etc.).



Utilisé seul, le terme "liberté" recouvre à la fois la liberté individuelle, la liberté civile et la liberté politique.



QU'EN EST IL DE « LA » LIBERTÉ ?

Avec un substantif ou un adjectif, "la liberté ..." décline les principes de la liberté appliqués à un domaine :

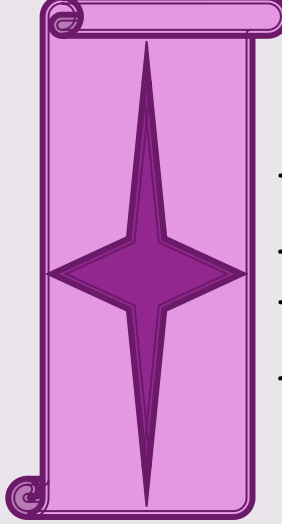
Liberté de conscience (choix d'une religion ou refus d'avoir une religion),
Liberté du culte,
Liberté d'opinion, de pensée, d'expression (politique, religieuse, philosophique),
Liberté de la presse,
Liberté de mouvement,
Liberté d'association,
Liberté syndicale,
Liberté économique...

La notion de justice en philosophie

- Origine et définition : le glaive, la balance et la plume...
- Double sens : moral & juridique
- Subjectivité : liée à l'homme et son appréhension du monde
- Légalité : avec les institutions, le pouvoir judiciaire dont l'idéal est L'EQUITE
- Principe politique (gestion de la cité) : régit les pouvoirs + garantie de la légitimité
- Distribution des richesses : justice sociale



ATTENTION : Distinction légalité & légitimité !!



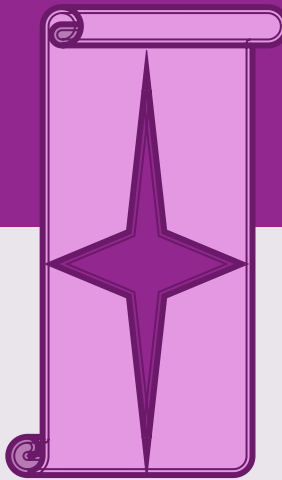
LES ENJEUX = LIBERTÉ / JUSTICE

Justice de la société = incarnée par les lois, par exemple avec la déclaration des droits de l'Homme

Liberté individuelle du philosophe & droit fondamentaux du législateur : *exemple du Code civil*

« Main invisible » d'Adam SMITH





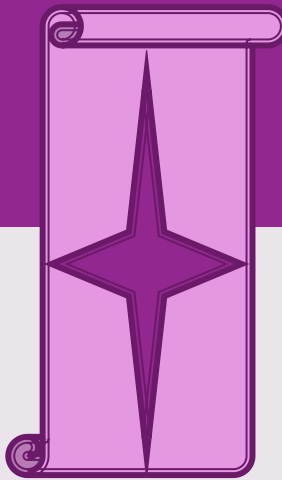
QUELQUES CITATIONS

Platon : “L’homme juste établit un ordre intérieur, il harmonise les trois parties (raison, colère, désir) de son âme absolument comme les trois termes de l’échelle musicale” (La République)

Rousseau : « La liberté consiste moins à faire sa volonté qu’à n’être soumis à celle d’autrui ; elle consiste encore à ne pas soumettre la volonté d’autrui à la nôtre ».

Kant : “Ce qui est conforme aux lois extérieures s’appelle juste, et ce qui ne l’est pas, injuste” (Métaphysique des Moeurs)

Alain : “La justice, c’est l’égalité. Je n’entends point par là une chimère, qui sera peut-être quelque jour : j’entends ce rapport que n’importe quel échange juste établit aussitôt entre le fort et le faible, entre le savant et l’ignorant, et qui consiste en ceci, que, par un échange plus profond et entièrement généreux, le fort et le savant veut supposer dans l’autre une force et une science égale à la sienne, se faisant ainsi conseiller, juge et redresseur”



CONCLUSION

Liberté et justice s'influencent mais ne peuvent pas ne pas coexister ! **Objectif du contrat social** = la justice est simplement un MOYEN...

...car le résultat est : la liberté civique maximale.

Trame de fond : responsabilisation individuelle pour une meilleure appréhension de nos libertés individuelles en tant que citoyen...

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !